



Titre de la session : Financement pour le développement dans le cadre de la programmation post-2015

Contexte :

Dans le cadre du suivi de la Conférence Internationale sur le Financement pour le Développement (Monterrey, 2002 et Doha, 2008), de la Conférence Rio+20 (2013) et du débat actuel concernant la programmation post-2015 pour le développement, les Nations Unies organiseront la *3e Conférence Internationale sur le Financement pour le Développement* à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 13 au 16 juillet 2015.¹ L'objectif de cette conférence est de raviver le Consensus de Monterrey et de définir « un cadre de financement global pour un développement durable » afin de soutenir la mise en œuvre de la Programmation post-2015 de l'ONU pour le développement. La Conférence aboutira à un accord négocié entre les différents gouvernements, devant constituer une étape importante dans la mise en œuvre du programme post-2015 pour le développement.

La Conférence examinera un certain nombre de thèmes concernant tous les pays, allant des questions générales, telles que la gouvernance économique et la dette extérieure, à des sujets plus concrets, tels que les nouvelles formes de financement et de développement des capacités. Plusieurs organisations ont analysé les données disponibles sur les tendances et les instruments financiers (notamment l'aide publique au développement [APD], mais également les investissements directs, les envois de devises, l'évasion fiscale, les flux financiers illégaux, etc.), ainsi que leurs liens avec les politiques et outils de développement anciens et nouveaux.

En février, la Commission européenne a publié une communication sur un « *partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement durable après 2015* »². Cette communication présente la position de l'UE en prévision de la troisième Conférence sur le financement pour le développement (FfD3), le Sommet post-2015 et la 21e session de la

¹ Le rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (ICESDF) à propos des « options pour une stratégie efficace de financement du développement durable » (août 2014), la proposition du Groupe de travail ouvert (GTO) sur les Objectifs de développement durable (ODD) et le rapport de synthèse du Secrétaire général de l'ONU *La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète* (décembre 2014) seront les principaux documents de réflexion lors de la conférence d'Addis-Abeba.

² https://ec.europa.eu/europeaid/communication-global-partnership-poverty-eradication-and-sustainable-development-after-2015_en

Conférence des parties (COP 21) de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

L'UE met en avant une vision intégrée où les dimensions économique, sociale et environnementale du développement sont soutenues par des moyens de mise en œuvre impliquant à la fois des ressources financières et un environnement politique favorable pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) d'ici septembre 2015. Ainsi, la Conférence sur le financement pour le développement à Addis-Abeba et la programmation post-2015 devraient aboutir à un cadre unique de travail.

La communication identifie des actions dans des domaines clés de la mise en œuvre proposée : un environnement politique favorable et propice à tout niveau ; le développement des capacités ; la mobilisation et l'utilisation efficace des financements publics internationaux et nationaux ; la stimulation du commerce pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable ; la promotion du changement à travers la science, la technologie et l'innovation ; la mobilisation du secteur privé international et national ; l'utilisation des effets positifs des phénomènes de migration et l'assurance d'un suivi, de transparence et d'évaluation.

Objectifs :

- Partager les réactions des membres du FPD au sujet de la communication de la Commission européenne
- Comprendre le point de vue et les priorités des parties prenantes par rapport aux moyens de mise en œuvre
- Développer des messages clés à utiliser durant des discussions de la Conférence sur le Financement pour le Développement

Résultats attendus :

- Meilleure compréhension des perspectives et priorités des parties prenantes concernant les moyens de mise en œuvre et le financement pour le développement
- Messages clés à partager au sein des réseaux des membres du FPD et des forums internationaux

Méthodologie :

Session plénière d'introduction (90')

Le commissaire européen M. Neven Mimica présentera la communication de la Commission européenne.

Les experts répondront ensuite à trois séries de questions, présentées ci-dessous, proposées par le modérateur. Le modérateur invitera ensuite le public à poser d'autres questions.

Les experts sont :

- Mme Tove Ryding, Responsable de la politique et de la promotion, Justice fiscale, EURODAD
- M. Hans Janssen, Maire d'Oisterwijk (Pays-Bas), Rapporteur du Comité des Régions et porte-parole de PLATFORMA
- Rapporteur du Parlement européen (à confirmer)

Questions destinées aux experts :

- Quelle a été votre réaction à la communication de l'UE?
- Selon vous, quels sont les éléments manquants ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour réussir la mise en œuvre ?

Modérateur : M. Bruce Byiers, Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (ECDPM)

Conclusion et clôture de la session (15')

Déjeuner (1h30')

II. Avant la répartition en groupes, les participants écouteront en session plénière le point de vue de certains acteurs sur les moyens de mise en œuvre. L'équipe d'Assistance Technique présentera ensuite les groupes et les salles de travail (50'):

- M. Claude Akpokavie, Spécialiste principal en matière d'activités pour les travailleurs, ACTRAV/ILO
- Mme Jean Saldhana, Co-présidente du groupe de travail sur le financement pour le développement, CONCORD
- Mme Aura Saldana, Maire de Sabana de la Mar (République dominicaine)
- Secteur privé (incluant des commentaires relatifs à l'atelier organisé avec le secteur privé le 16 mars)

Intervalle de 10 min pour permettre à tous les participants de se rendre dans la salle correspondant à chaque groupe

III. Répartition en quatre groupes de travail (2h):

Chaque groupe sera invité à :

- 1) Examiner les messages des présentations précédentes et y réfléchir (approches des parties prenantes concernant les moyens de mise en œuvre)
- 2) Faire ressortir les priorités et les interconnexions entre les ODD, les moyens de mise en œuvre et le financement pour le développement
- 3) Élaborer des messages clés et identifier les éléments manquants des politiques débattues

Groupes de travail :

Infrastructure des biens publics et des services sociaux (y compris au niveau local) : Cette session examinera le rôle des biens publics et de l'infrastructure sociale définis comme

l'ensemble des installations, lieux, espaces, programmes, projets, services et réseaux qui maintiennent et améliorent le niveau et la qualité de vie au sein d'une communauté.

1. 1) Réfléchir aux messages

- Quels aspects des présentations trouvent un écho parmi vos propres pratiques d'excellence en matière de développement d'infrastructures sociales, et plus particulièrement d'accès aux services de base, au niveau local ?
- Quelle combinaison de facteurs a favorisé cette pratique d'excellence ?
- Quels sont les principaux problèmes de mise en œuvre ?

2) Faire ressortir les priorités et les interconnexions entre les ODD, les moyens de mise en œuvre et le financement pour le développement

- Quels sont les principaux obstacles/problèmes de votre réseau/communauté en matière de développement des biens publics et de l'infrastructure sociale, et plus particulièrement d'accès aux services de base ?
- Quel est le rôle des différentes parties prenantes dans la résolution des problèmes de financement des gouvernements locaux ?

3) Élaborer des messages clés et identifier les éléments manquants dans les débats sur le programme pour l'après-2015

- Quels éléments manquent ou n'ont pas reçu suffisamment d'attention ?
- Quels messages clés allez-vous utiliser lors des prochaines réunions internationales ?

2. **Sources innovantes de financement** : de toute évidence, des ressources financières supplémentaires sont nécessaires pour accompagner le programme post-2015. Même si de nouvelles alternatives de financement sont régulièrement citées, peut-on facilement développer ces sources de financement, puis y accéder ?

1) Réfléchir aux messages

- Connaissez-vous les pratiques d'excellence ? Comment en avez-vous bénéficié ou comment pouvez-vous en bénéficier ?

2) Faire ressortir les priorités et les interconnexions entre les ODD, les moyens de mise en œuvre et le financement du développement

- Quelles sont les sources de financement les plus importantes pour atteindre les ODD/le changement aux niveaux local/régional/mondial ?
- Quels sont les principaux obstacles pour accéder à ces sources de financement ?
- D'après votre expérience, quels sont les aspects essentiels pouvant faciliter l'accès au financement et son utilisation ?

3) Élaborer des messages clés et identifier les éléments manquants dans les débats sur la programmation post-2015

- Quels éléments manquent ou n'ont pas reçu suffisamment d'attention ?
- Quels messages clés allez-vous utiliser lors des prochaines réunions internationales ?

3. Les **Partenariats pour le développement** (nouveaux partenariats, partenariat internationaux, efficacité, implication de toutes les parties prenantes, rôle du secteur privé). Le recours de plus en plus fréquent à la coopération, de manière générale, et aux partenariats en particulier, s'est multiplié au cours des deux dernières décennies. Cette tendance est susceptible de se poursuivre et ainsi de compléter le rôle des acteurs traditionnels (gouvernements, agences, organisations internationales).

- 1) Réfléchir aux messages
 - Connaissez-vous les pratiques d'excellence ? Comment pouvez-vous en bénéficier ?
 - Existe-t-il des exemples de pratiques d'excellence dans les partenariats gouvernementaux/de personne à personne ?
- 2) Faire ressortir les priorités et les interconnexions entre les ODD, les moyens de mise en œuvre et le financement du développement pour construire le partenariat à différents niveaux
 - Comment les partenariats inclusifs³ contribuent-ils au développement inclusif ? Comment les parties prenantes locales peuvent-elles participer efficacement au futur partenariat mondial ?
 - D'après votre expérience, quels sont les principaux obstacles à ces partenariats ?
- 3) Élaborer des messages clés et identifier les éléments manquants dans les débats sur la programmation post-2015
 - Quels éléments manquent ou n'ont pas reçu suffisamment d'attention ?
 - Quels messages clés allez-vous utiliser lors des prochaines réunions mondiales ?

Conclusion des discussions de chaque groupe et finalisation par les rapporteurs de leur rapport de la session plénière (des modèles de rapport seront fournis)

IV. 17:30-18:30 : Clôture de la session plénière

Tous les participants se réuniront à nouveau en session plénière pour entendre les commentaires des rapporteurs de chaque groupe et poser des questions. Les thèmes et problèmes communs seront identifiés afin de décider des messages clés finaux.